

Pacem in terris... 50 ans, et toujours jeune

En pleine guerre froide, le 13 avril 1963, deux ans après la construction du mur de Berlin et six mois après la crise des missiles de Cuba qui avait menacé le monde d'un conflit nucléaire, paraît l'encyclique *Pacem in Terris* : une lettre ouverte au monde, *adressée à tous les hommes de bonne volonté*. Jean XXIII y exprime son espérance et sa conviction que la paix sur la terre reste possible : *Chacun doit collaborer avec sincérité et volonté pour bannir de l'esprit de tous la peur et l'angoisse de voir éclater la guerre* ». Le ton exigeant et confiant en l'avenir, rejoignait une attente profonde à ce moment de notre histoire.

Depuis un demi-siècle, le panorama politique a changé, mais nous n'avons pas éradiqué les conflits armés et nous devons aujourd'hui affronter de nouveaux défis, alors que se développe le terrorisme et que prolifère toujours le commerce des armes. Il y a aussi la guerre alimentaire, la guerre financière... Sur le chemin de la paix et de la justice, *Pacem in Terris* demeure la charte de tous ceux et celles qui choisissent d'espérer et d'agir pour qu'advienne la paix, « *objet du désir profond de l'humanité de tous les temps* » (1).

La paix n'est pas simplement absence de conflit. C'est un ensemble de relations positives entre les individus et entre les communautés, dans le respect de *l'ordre établi par Dieu*. Elle se fonde sur une conception correcte de la personne, *sujet de droits et de devoirs* (9). Ainsi, après un long développement sur les droits de l'homme, et sur les devoirs inhérents à chacun, le pape montre comment la paix se construit en prenant appui sur les quatre fondamentaux que sont *la vérité, la justice, la charité et la liberté* (35). *La vie en société doit être considérée comme une réalité d'ordre spirituel* (36).

Ces valeurs doivent inspirer les relations entre les personnes, mais tout autant entre les communautés politiques : *La vérité doit présider aux relations entre les communautés politiques... qui doivent se conformer aussi aux règles de la justice pour être ainsi animées par une solidarité efficace...* (86-108).

Il faut donc s'employer à faire disparaître la peur et la psychose de guerre. *La justice, la sagesse, le sens de l'humanité réclament qu'on arrête la course aux armements*, que l'on justifie par l'idée erronée que la paix résulterait de l'équilibre des armes. Le texte préconise la réduction parallèle et simultanée de l'armement existant et la proscription de l'arme atomique. Les relations interpersonnelles et internationales ne peuvent se régler par la force des armes, mais *la vraie paix ne peut s'édifier que dans la confiance mutuelle* (113), et donc la *négociation* (126).

Et Jean XXIII d'appeler les gouvernants à construire « *un équilibre international vraiment humain, à base de confiance réciproque, de loyauté* » (118), en fondant les relations des hommes et des peuples sur l'amour et non sur la menace et la peur.

Il en va de l'unité de la famille humaine, ce qui implique de travailler au *bien commun universel*. Aussi le pape formule-t-il le vœu d'une *autorité publique de compétence universelle* qui, sans se substituer aux États, ait la compétence et les moyens de promouvoir ce bien commun qui implique *la reconnaissance, le respect, la défense et les droits de la personne humaine* (139). La véritable paix est fondée sur *cet ordre qui repose sur la vérité, se construit selon la justice, reçoit de la charité sa vie et sa plénitude, et enfin s'exprime librement dans la liberté* (167).

Pacem in Terris, un beau texte, toujours d'actualité, et donc à lire ou relire !

Yves Boivineau
Evêque d'Annecy
Président de Justice et Paix - France

Repères

• Le texte intégral de l'encyclique *Pacem in Terris* est disponible sur le site http://www.vatican.va/holy_father/john_xxiii/encyclicals/documents/hf_j-xxiii_enc_11041963_pacem_fr.html

Une bonne présentation dans : CERAS, Le discours social de l'Eglise catholique, pp 341-346, Bayard 2009 et <http://www.doctrine-sociale-catholique.fr/>

Pour aller plus loin, on ne peut que conseiller la lecture du Message pour la Journée mondiale de la paix, le 1^{er} janvier 2003 : *Pacem in Terris*, un enseignement permanent, et la consultation du *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise catholique*, spécialement le chapitre XI : *La promotion de la paix*.

Où en est la transition politique en Égypte ?

Le monde musulman s'est enflammé une fois encore à la seule vue de quelques extraits d'un mauvais film américain, jugé offensant par beaucoup de musulmans. Au-delà des violences inutiles qui en résultent, l'incident n'aide pas à comprendre ce qui se passe dans les pays du « printemps arabe ». Il tend, au contraire, à confirmer les analyses pessimistes de ceux qui n'y voient qu'une victoire bien inquiétante de l'islamisme. Inquiétante, car, selon certains, nous ne vivrions là qu'une étape vers une emprise qui, à terme, devrait toucher l'Occident. Il est urgent de tenter de présenter un point de vue un peu plus serein, qui ne cache pas des inquiétudes légitimes.

■ Le goût de la liberté

On a du mal à réaliser qu'il y a moins de deux ans l'Égypte était et semblait condamnée à vivre encore longtemps sous un régime politique autoritaire installé depuis Nasser, c'est-à-dire près de 60 ans. En 18 jours, ce régime s'est écroulé sous une double pression¹ :

- le régime de Moubarak, comme celui de Ben Ali, était un régime usé. L'idéologie politique sur laquelle il reposait avait eu son heure de gloire : Nasser savait mobiliser les foules autour des thèmes de l'indépendance nationale, du panarabisme, de la libération du colonialisme et du sous-développement. Le peuple y croyait, mais ce discours politique a fait long feu, prolongé sans succès par des leaders sans charisme. Ces régimes politiques arabes n'ont tenu des décennies que grâce à de puissants systèmes de répression, appuyés par le parti unique et la corruption. Ils sont tombés en même temps, non par mimétisme, mais comme les fruits mûrs (ou pourris) d'un arbre.

- privés de débat politique, les Égyptiens comme les Tunisiens n'en étaient pas moins insérés dans une culture mondialisée. Chaque jour, les chaînes satellitaires, Internet, *facebook*, etc., font entrer dans toutes les familles, fussent-elles islamistes, des images d'une autre vie, dans des pays où la liberté et le droit au débat sont des acquis pour tous. Des régimes aussi usés ne pouvaient pas résister longtemps à une telle pression, surtout quand, dans un pays, 60% de la population a moins de 20 ans.

La nuit du départ de Moubarak, le peuple égyptien a chaviré de bonheur, toutes classes sociales confondues ou presque. Peu de gens regrettent le régime déchu. Les incertitudes du moment ne doivent pas nous faire oublier la victoire populaire que représentent la fin de la peur et la découverte de la liberté. À terme, ce passage d'une problématique de la libération - qui était une aspiration

collective - à une expérience de la liberté - qui est une expérience du sujet - pourrait bien être une irruption réelle de la modernité dans des sociétés encore très traditionnelles. On n'est donc qu'au début d'un profond changement de société. Telle est en tout cas l'hypothèse ici présentée.

■ Le temps de la politique

Les lampions de la fête furent vite éteints. On est alors entré dans la complexité de la politique. Abandonné à la hâte par ses détenteurs, le pouvoir politique a été remis provisoirement à un Conseil supérieur des forces armées (CSFA) qui a tenté de gérer l'*interim* et de préserver au maximum les intérêts et privilèges d'une armée au pouvoir depuis des décennies.

- la première tâche fut de modifier une Constitution révisée il y a quelques années pour garantir l'accès du pouvoir de Gamal Moubarak, fils du président. Libéraux et islamistes se sont affrontés sur l'opportunité de la refaire complètement ou, au contraire, de n'en modifier provisoirement que quelques articles. C'est cette solution qui l'a emporté par référendum, le 19 mars 2011. Mais, du coup, la refonte de la Constitution a été remise à plus tard, au risque - et c'est le problème du moment - de ne plus bien savoir qui a la légitimité pour la rédiger.

- la seconde étape importante de la transition a été, en effet, celle des élections législatives. Celles-ci ont eu lieu entre novembre 2011 et janvier 2012 et ont porté au pouvoir une large majorité islamiste dont la composition a surpris. Les 47% obtenus par le *Parti Liberté et Justice* des Frères musulmans étaient attendus, car on savait la confrérie très structurée par des décennies de clandestinité et de résistance à la répression. En revanche, l'irruption des salafistes qui ont obtenu 24% des sièges a été un choc que peu de politologues ou de diplomates avaient prévu. Entrés en politique il y

a moins d'un an - l'idéologie salafiste classique préconise de se tenir à l'écart de la politique qui est le monde de la compromission -, les salafistes ont gagné une large audience dans les couches populaires de la population, grâce à l'appui financier des pays du Golfe, que le régime de Moubarak a laissé faire, estimant que ce rigorisme religieux n'était pas un réel risque politique, contrairement aux Frères musulmans, qu'il a systématiquement et méthodiquement réprimés². Les partis libéraux, eux, ont fait un piètre score, comme en Tunisie, n'ayant pas su s'unir autour de plateformes politiques et de nouveaux leaders. Ils peinent aujourd'hui à faire entendre leurs voix dans une Assemblée du Peuple où les islamistes, toutes tendances confondues, représentent 76 % des sièges.

- la troisième étape marquante de la transition a été l'élection présidentielle de juin 2012 qui a amené au pouvoir un membre de la confrérie des Frères musulmans, Mohamed Morsi. La campagne qui a précédé l'élection a été riche en surprises : mise hors jeu par la Commission électorale de candidats de premier plan comme Khairat al-Chater, premier candidat des Frères musulmans, ou Omar Souleymane, candidat de dernière minute des partisans de l'ancien régime. Même Amr Moussa, célèbre ancien ministre des Affaires étrangères et secrétaire général de la Ligue arabe, n'est pas parvenu au second tour, surclassé par un général sans charisme, Ahmed Chafiq, pour qui beaucoup de libéraux et de coptes ont voté, par défaut.

- Moqué parce qu'il n'était que « la roue de secours » de la confrérie, le candidat élu, Mohamed Morsi, s'est très vite employé à récupérer un pouvoir politique que les militaires du CSFA avaient tenté in extremis de lui confisquer. Il a habilement écarté et mis à la retraite le maréchal Tantaoui, inamovible ministre de la Défense, et

1- Pour un rappel des grandes dates de la chute du régime de Moubarak, on peut consulter Claude Guibal - Tangui Salaün, *Tahrir, anatomie d'une Révolution*, Seuil, 2011, 243 p.

2- Pour une introduction, voir Bernard Rougier, *Qu'est-ce que le salafisme ?*, Paris, PUF, 2008, 271 p. ; Samir Amghar, *Le salafisme aujourd'hui, Mouvements sectaires en Occident*, Paris, Michalon éditions, 2011, 284 p.

refusé la Déclaration constitutionnelle que les militaires avaient proclamée à quelques jours de la passation du pouvoir des militaires aux civils, fin juin 2012. Celle-ci ôtait au président de la République des pouvoirs qu'il s'est empressé de récupérer, montrant en cela une réelle habileté politique.

- on ne sait guère, en revanche, quelles seront les attributions du Président et les équilibres futurs du pouvoir politique, la rédaction d'une nouvelle Constitution se révélant laborieuse. Une Assemblée constituante de 100 membres mise en place au printemps a vite été dissoute devant la partialité de sa composition. Forts de leur victoire électorale massive, les islamistes avaient revendiqué 70 % des sièges, ce qui a vite poussé à la démission les libéraux, les Coptes, puis les magistrats de la Haute Cour Constitutionnelle, et même les religieux d'al-Azhar. Une seconde Assemblée, plus équilibrée, travaille actuellement à un projet de Constitution promis pour fin septembre, mais ces débats, pourtant essentiels, sont loin de passionner une opinion publique qui a, aujourd'hui, bien d'autres préoccupations.

■ Les saveurs douces-amères de la Révolution

Il est prématuré de juger une transition politique qui n'a que quelques mois. On peut, néanmoins, esquisser quelques éléments d'un premier bilan :

- comme dans beaucoup d'autres révolutions, l'enthousiasme de ceux qui ont été les principaux héros du changement s'est largement envolé. En grande partie, parce que la jeunesse de Tahrir n'a pas su ni pu transformer ses aspirations en une expression politique structurée et organisée. La place Tahrir est restée occupée plusieurs mois par quelques groupes irréductibles, mais leurs baraques et leurs slogans avaient un côté naufragé qui contrastait avec l'enthousiasme et la créativité de janvier-février 2011, où l'humour égyptien a déployé toutes ses ressources. Il reste que le nouveau pouvoir devra entendre cette aspiration à la liberté, au débat politique, à l'initiative de la base, dans une société où l'essentiel reste aux mains d'une administration et d'un personnel politique habitués à des fonctionnements aujourd'hui récusés.

- désormais, c'est tout le peuple égyptien qui a pris goût à la liberté, et cela est un acquis immense. Aux législatives et, à un

moindre degré aux présidentielles, les Égyptiens ont voté avec enthousiasme. Pour la plupart d'entre eux, c'était la première fois de leur vie : avant, voter ne servait à rien, puisque les résultats étaient toujours falsifiés. Ce droit à la parole s'exprime également dans les nombreuses grèves qui agitent le pays depuis des mois, touchant toutes les catégories socioprofessionnelles : policiers, enseignants, personnel d'Égyptair, chauffeurs de bus, dockers. Les revendications sont souvent légitimes, mais la première d'entre elles c'est le droit de pouvoir discuter, négocier avec une direction qui jusqu'ici ne réagissait que par la répression. Un énorme chantier social est ouvert ici.

- sous l'effet conjugué de tous ces événements, l'économie égyptienne a beaucoup souffert. Le taux de croissance du PIB est tombé de plus de 5,1% en 2010 à 1,8% en 2012. Le tourisme, bien sûr, a pâti de l'instabilité politique, mais c'est surtout le quasi arrêt de l'investissement direct étranger qui pénalise l'économie. Cela représentait près de 15 milliards de dollars par an. Ce ralentissement a pour conséquences la montée du chômage et un renvoi à plus tard de beaucoup de projets ; les entreprises étrangères ou multinationales ne veulent pas quitter l'Égypte qui est, à terme, un énorme marché potentiel, mais elles attendent une stabilisation de la situation pour investir à nouveau. Les caisses de l'État sont maintenant presque vides et des emprunts massifs doivent être envisagés, auprès du FMI en particulier.

- l'homme de la rue se plaint aussi volontiers d'une insécurité qu'il ne connaissait pas jusque-là. Le régime déchu s'appuyait sur une police nombreuse et qui avait tous les droits. Ceux-ci lui étaient garantis par la reconduction tous les deux ans de l'état d'urgence décrété après l'assassinat de Sadate en 1981. Cette législation d'exception permettait d'arrêter et de détenir quiconque sans mandat d'arrêt. Forte de ses privilèges, la police n'hésitait pas à rançonner la population, voire même à torturer, ce qui est apparu au grand jour avec l'assassinat du jeune Khaled Saïd dans un commissariat de police d'Alexandrie, en juin 2010. Depuis la chute de Moubarak, effrayée de devoir payer ses exactions passées, la police se montre très peu dans l'espace public. D'où l'apparition d'une certaine délinquance, aggravée par les trafics d'armes provenant de Libye. Restaurer

l'ordre public dans un État de droit est une des tâches prioritaires du nouveau régime.

On pourrait continuer la liste des impressions du peuple égyptien, dix-huit mois après la chute de Moubarak. Il y a de nombreux facteurs d'inquiétudes, du côté de l'économie et du social, en particulier, mais le pire a, pour le moment, été évité.

■ Révolution politique ou révolution culturelle ?

Le ton dominant de beaucoup d'analystes étrangers est pessimiste : pour beaucoup, le « printemps arabe » serait déjà devenu un « hiver islamiste ». C'est également la conviction d'une partie significative de la communauté copte d'Égypte - 10 % de la population - qui craint de voir son statut encore plus fragilisé. Trancher si nettement, c'est oublier que l'on est seulement au début d'un processus de transformation qui prendra des décennies³. Processus largement initié par une jeunesse mondialisée qui a révélé au grand jour la modernisation en cours des sociétés du sud de la Méditerranée.

Grisés par leur victoire électorale massive, les Frères musulmans sont tentés d'accaparer tous les postes pour promouvoir au plus vite l'État islamique dont ils rêvent. Leurs concurrents salafistes les entraînent volontiers sur le terrain de la surenchère religieuse. Suivre cette pente est un risque politique car le peuple égyptien attend des réponses sur le terrain de l'emploi, de la qualité des hôpitaux et des écoles, d'un mieux-être au quotidien et c'est à cette aune-là qu'il jugera ses nouveaux dirigeants. Ne pas l'entendre fera le jeu des extrémistes⁴.

La Révolution en cours est autant culturelle que politique ; elle est porteuse d'une grande revendication de dignité et de citoyenneté⁵. La société civile, trop longtemps brimée et étouffée par un régime autoritaire et liberticide, ne demande qu'à mettre en œuvre les espérances qui sont nées à Tahrir. La classe politique égyptienne, toutes tendances confondues, a encore beaucoup de chemin à faire pour entendre une telle attente et savoir y répondre.

*Jean-Jacques Pérennès, op,
Directeur de l'Institut Dominicain
d'Études Orientales
Le Caire, Égypte*

3- Cf. Bertrand BADIE, « Le printemps arabe : un commencement », Études, juillet-août 2011, p. 7-18.

4- Cf. Gilles Kepel « Si les élites arabes négligent le social, l'ombre du 11 septembre se propagera », Le Monde, 18 septembre 2012.

5- Cf. l'ouvrage d'Akram BELKAÏD, Être arabe aujourd'hui, Carnets Nord, 2011, 298 p.

■ Nouvelle maquette de la Lettre de Justice et Paix. Diffusion

Avec ce numéro, Justice et Paix France lance la nouvelle maquette de sa Lettre et son nouveau logo. Merci de ne pas hésiter à nous transmettre les noms et adresses de personnes auxquelles la Lettre pourrait être envoyée quelques mois à titre d'information pour un éventuel abonnement ultérieur. C'est une façon concrète de soutenir l'action pour la promotion des droits de l'homme et de la paix.

■ Roms

Un article de François Soulage, président du Secours catholique, rappelle dans La Croix du 19 septembre 2012 les démarches du collectif Romeurope auprès des autorités françaises cet été au sujet de leurs actions qui conduisent à un éparpillement des familles, à l'absence de proposition d'hébergement et à des difficultés accrues pour la scolarisation des enfants.

« Nous ne pouvons pas laisser le gouvernement aujourd'hui, comme celui de l'été 2010, faire sa communication politicienne sur le dos des pauvres, en les stigmatisant, en les rejetant, en portant atteinte à leur dignité. Nous ne pouvons que manifester notre désapprobation la plus nette devant la poursuite de pratiques qui, hier, aujourd'hui comme demain, sont et resteront inacceptables.

La question des Roms, qui concerne 15 000 personnes en

France, est certes complexe à appréhender, elle n'appelle aucune solution toute faite. (...)

Il y a d'autres voies ; partout où des efforts de concertation locaux sont faits, les choses s'arrangent, y compris par l'engagement volontaire des particuliers, dans un cadre associatif ou en dehors. Il est temps que notre président de la République tienne ses promesses. Rouvrons le dialogue. »

■ Respect de l'autre et fraternité. Communiqué islamo-chrétien le 19 septembre 2012

« La République française a pour devise : « liberté, égalité, fraternité ».

Nous défendons la liberté et, en particulier, nous soutenons la liberté de s'exprimer, dans le respect de la loi.

Mais la liberté se met elle-même en danger si elle oublie la fraternité et le respect de l'égale dignité. Devant les offenses, les divisions, les caricatures, les films et les reportages unilatéraux, méprisants ou haineux, nous ne pouvons qu'en appeler à la conscience et à la responsabilité de chacun et lancer un appel : France, que fais- tu du respect de l'autre ? Que fais- tu de la fraternité ? Nous voulons vivre ensemble, faisons en sorte que cela soit possible ! »

Mgr Michel Dubost

*Président du Conseil pour les relations interreligieuses
des Evêques de France*

M. Mohammed Moussaoui.

Président du Conseil français du Culte Musulman

■ ACTIVITÉS

Congrès mondial sur la vie rurale

Participation de Denis Viénot à ce congrès organisé par le Conseil pontifical Justice et Paix et l'Association Internationale rurale catholique, à Rome en juin.

Dans ses conclusions, Mgr Mario Tosso, Secrétaire du conseil déclarait :

« Une croissance authentique du secteur agricole implique un développement non seulement au plan de la technologie, du chiffre d'affaires de la qualité et du volume de la production, et de la plus grande rationalisation de l'emploi des ressources, mais aussi au plan social, pour ce qui est de la participation dans la réalisation responsable du bien commun, à travers également la création de mouvements de la société civile, actifs et capables de faire valoir les instances particulières des gens de la

terre dans le cadre du bien commun. Il ne faut pas oublier que, pour ce qui est des grands problèmes concernant les biens communs ou collectifs, comme la terre, l'eau, l'environnement, la sécurité alimentaire - et cela vaut aussi pour la politique -, la responsabilité première revient à la société civile, qui est la première compétente par rapport aux Etats eux-mêmes. »

Justice et Paix Europe

La conférence des 30 commissions européennes de Justice et Paix s'est tenue à Malte en septembre. Mgr Yves Boivineau et Denis Viénot y représentaient la commission française. Les travaux portèrent sur les « printemps arabes ». L'article des pages deux et trois de cette Lettre en développe les aspects égyptiens.

En termes de migrations, la déclaration finale (voir son texte complet

www.justice-paix.cef.fr) montre le poids de la charge supportée par des pays comme Malte, la Grèce, l'Espagne et l'Italie, points d'entrée de nombreux migrants. Les règles européennes contraignent les réfugiés à rester dans le pays de leur premier accueil.

Une comparaison éclaire la dimension de la question : compte tenu de la surface de Malte, de sa population et de son produit national brut, proportionnellement, le nombre des migrants arrivés au cours du premier semestre 2012 correspondrait à la totalité des 420 000 Maltais migrants en Allemagne !

Par ailleurs, cette déclaration soutient les campagnes des commissions européennes pour un traité sur le commerce des armes, à la suite de l'échec de la conférence des Nations Unies de juillet dernier.



Justice & Paix
est un service de la
Conférence Episcopale.

Président : Mgr Yves Boivineau

Membres : J.-Y. Baziou - A. Brigot - S. Bukhari de Pontual - L. Champagne - J. Chaudouet - L. d'Ersu - M. Drain - P. Dufour - B. Guillou - P. Hénault - S. Laplane - J.C. Lavigne - J.-B. Marie - M. de Montalembert - C. Renouard - A. Talbot - D. Verger - D. Viénot.

Secrétaire général : Denis Viénot

Secrétariat : Elena Lasida, chargée de Mission, Jacqueline Madinier, assistante.

Directeur de la publication : Denis Viénot

58 avenue de Breteuil, 75007 Paris

Tél. : 01 72 36 69 05 - Fax : 01 73 72 97 03

E-mail : justice.paix@cef.fr - <http://www.justice-paix.cef.fr>

La lettre de Justice & Paix paraît 11 fois par an.

ABONNEMENT

16 euros par an (11 numéros)

DONS

..... euros

Nom, Prénom :

Adresse :

Code Postal : [] [] [] [] [] Commune :

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Justice & Paix.

ISSN 1148-4705 - Dépôt légal : septembre 2012